



Bulletin Municipal du 8 au 21 mars 2019

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjoints :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

☎	Bibliothèque	Cybercommune
02.96.25.89.68		
Mardi	16h45/17h45	/
Mercredi	14h/18h	
Vendredi	16h45/17h45	13 h 45/15 h 45 Séance assurée par Nicolas Besnard
Samedi	10h/12h	

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h/12h30 ; Rendez-vous à partir de 17h ; Visites de 15h à 17h.

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 10h/12h.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudéac Communauté Bretagne Centre :

www.loudeac-communaute.bzh ☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

09 & 10/03 : Théâtre – Lever de Rideau

16/03 : Repas – Ecole Publique

17/03 : Chasse à courre – Société de chasse

29/03 : Loto – Société de chasse

COLLECTE DES DÉCHETS :

Mercredi 13 mars : ramassage des ordures ménagères ET des sacs jaunes.

Mercredi 20 mars : ramassage des ordures ménagères ET des sacs jaunes.

BIBLIOTHÈQUE « Mots et Images » :

La cabine à livres : L'ancienne cabine téléphonique située près de la Mairie a été réhabilitée en cabine à livres. Celle-ci a été nettoyée et aménagée par les services techniques, la décoration a été réalisée par Décograph.

Vous pouvez dès à présent, vous approvisionner en livres ou y déposer ceux dont vous n'avez plus l'utilité et qui sont en état correct. **Accès libre et gratuit.**

Prix des lecteurs : Le prix se base sur une sélection de 6 livres. Il suffit d'avoir lu au minimum deux livres de la sélection pour pouvoir participer.

Les livres sont à votre disposition à la bibliothèque de LA MOTTE : **Les 10 vœux d'Alfred**, Maude Mihami ; **Les déracinés**, Catherine Bardon ; **Bleu pétrole**, Gwénola Morizur et Fanny Montgermont ; **Grand frère**, Mahir Guven, **Héritage maudit**, Eric Martzloff ; **Là où les chiens aboient par la queue**, Estelle-Sarah Bulle.

N'hésitez pas à les emprunter, les lire et désigner celui que vous préférez.

Le bulletin de participation sera rendu le 13 avril 2019 au plus tard à la bibliothèque.

RENDEZ-VOUS à NOTER :

Vendredi 29 mars à 18 h 30 à la médiathèque de Loudéac : rencontre avec Catherine Bardon, auteur du roman *Les déracinés* »

Vendredi 10 mai à 18 h 30 à la bibliothèque de Guerlédan : clôture du prix des lecteurs, en présence de Gwénola Morizur, auteure de « *Bleu pétrole* ». Les résultats du Prix seront dévoilés. Les 10 personnes tirées au sort, parmi les participants, gagneront chacune un livre.

L'auteur primé sera l'invité d'honneur du salon du Livre du Mené en septembre 2019 (sous réserve de ses disponibilités).



FNACA : Commémoration du 57^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, elle aura lieu le **dimanche 24 mars :**



- à 11 h : rassemblement devant la Mairie.

- à 11 h 15 : cérémonie au monument aux morts, dépôt de gerbes, minute de silence, remise de décorations.

Les anciens combattants, veuves d'anciens combattants, élus, enfants des écoles ainsi que la population sont invités à participer à cette journée du souvenir.

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la Mairie.

- 13 h : Repas au « Midivin Chez Agnès ». S'inscrire pour le 17 mars près du président ☎ 02.96.25.46.89 ou 02.96.25.41.57 ou au Midivin.

Les adhérents qui désirent participer à la Cérémonie au mémorial de Plénée-Jugon le mardi 19 mars doivent contacter le président afin d'organiser le déplacement.

PETITES ANNONCES

CAROLE COIFFURE : Je tiens à vous informer avec un peu d'avance, afin que vous puissiez prendre vos dispositions, que **le salon sera fermé du 9 au 20 avril inclus**. Merci de votre compréhension.

Le DAUPHI'NOIX : ☎ **02.96.56.54.36**. Nos horaires : **Du lundi au vendredi : 6 h 30 – 19 h – Samedi 8 h 12 h.**

→ Point chaud pain & viennoiseries tous les jours. → Rayon presse et jeux cérébraux.

Nouveau service : Rayon carterie anniversaires, fêtes, condoléances et toutes occasions.

MIDIVIN CHEZ AGNÈS : ☎ **02.96.56.24.63**

* **Dépôt de pain** (Boulangerie de Plouguenast). Tous les lundis matins : Baguette moulée, baguette tradition, boule coupée et pain de 2 L.

* **Pour prendre date** : "**Pensez à réserver**" sur place ou à emporter

Mardi 12/03 : Cassoulet

Mardi 19/03 : Couscous

Tous les jeudis : Potée

Le **vendredi 15 mars** nous organisons une **soirée apéro-tapas**. Venez profiter d'un petit moment de repos entre amis ou en famille avant le weekend.

Restauration tous les midis en semaine formule ouvrier à 12,50 €

* **PIZZA le Vendredi soir** : Réservation par téléphone au 02.96.56.24.63 jusqu'à 20 h 30.

MESSE AU FOYER ROGER JOUAN le **mercredi 13 mars 2019 à 16 h**.

PORTES OUVERTES

Le collège St Joseph de Plouguenast-Langast ouvre ses portes **vendredi 8 mars de 17 h 30 à 20 h et samedi 9 mars de 9 h à 12 h 30**. Une visite guidée est proposée le vendredi soir.

Le samedi, nous accueillons les familles toute la matinée, des ateliers seront proposés aux enfants et des informations seront données aux parents. Venez nous rencontrer !

VIE ASSOCIATIVE

THÉÂTRE ACET QUESSOY

La troupe de Quessoy vient les **9 et 10 mars** jouer à la salle Athéna. C'est un partenariat avec la troupe "lever de rideau" qui dure depuis 5 ans. Toute l'histoire tourne autour de la préparation d'un meeting politique dans une salle omnisports. Une famille en difficulté : la mère et ses filles sont sans emploi. Une des filles, Charlotte, est militante d'extrême gauche. Sa sœur lui propose de venir jouer les figurantes rémunérées dans un meeting de droite. Pour l'argent, elle accepte à contrecœur. Tout le monde se mobilise. Fernand, le voisin pittoresque, et sa femme Rinette, le curé motard, Titine, qui n'a pas froid aux yeux, sa tante Suisse qui croyait lui payer des études qu'elle n'a en fait jamais suivies.

LES TROQUEURS DE LIN proposent à leurs adhérents un atelier informatique soit le **lundi 11 mars de 14 h à 16 h** soit le **mercredi 13 mars, de 18 h à 20 h** à la bibliothèque de La Motte.

Objectif : pouvoir mieux utiliser le site <http://troqueurs-de-lin.communityforge.net/>.

D'autres dates peuvent être mises en place selon les demandes en informatique.

Renseignements au 06 63 16 64 05 ou les.troqueurs.de.lin@gmail.com.

CHASSE À COURRE AU LIÈVRE ET LAPIN : le dimanche 17 mars 2019.

Journée vénerie, sur le camp de la Secouette (D 53 route de Querrien, Plémet).

10 h à 12 h 30 : chasse à courre au lapin avec le rallye du haut camper

14 h à 17 h 30 : chasse à courre au lièvre avec l'équipage des bords de l'Arguenon.

Avec les trompes de chasse.

Restauration sur place : sandwiches, galettes saucisses et buvette. Organisée par la société de chasse de LA MOTTE.



DO-IN QI GONG RELAXATION : **Journée conférence** annuelle ouverte à tous le **samedi 23 mars** à la Salle Athéna **de 10 h à 17 h 30** avec la présence exceptionnelle de Davina Delor, ex- animatrice de gym tonic à la télévision dans les années 80 et auteure à succès. Une rencontre, un partage et une initiation à différentes formes de méditation par des exercices accessibles à tous ; Questions/ Réponses. Un repas sera servi sur place le midi par un traiteur. Renseignements et inscriptions au 06.30.13.00.17 ou 02.96.26.82.62.

LOTO : L'Association communale des chasseurs de LA MOTTE organise un loto le **vendredi 29 mars à 20 h** à la salle Athéna. Sélectionné et animé par Geneviève. Bons d'achats : 500 €, 300 €, 200 €, 2 x 150 €, 3 x 100 €, 8 X 50 €, 8 X 40 €, 8 X 30 €, 2 séries alimentaire, 2 séries corbeilles de fruits. 1 carton : 3 € ; 3 cartons : 8 € ; 7 cartons : 15 € ; Buvette – Casse-croûte – Chocolat – Café – Gâteaux – Crêpes (6 crêpes achetées 3 € = 1 carton offert).

POULET BASQUAISE + dessert à emporter, le **samedi 6 avril**, à partir de 18h, salle Athéna.

Organisé par l'école Notre Dame de Lourdes. Tarif unique 10 €. Les cartes sont en vente auprès des parents d'élèves et dans certains commerces du bourg. **Uniquement sur réservation (06.07.78.05.90), avant le 22 mars.**

ÇA TROTTE À LA MOTTE : Vendredi 1^{er} mars, au cours de son assemblée générale, **ÇA TROTTE À LA MOTTE** a remis à **AUTISME OUEST 22**, la somme de 1 200 euros. Nous remercions tous les coureurs, marcheurs et donateurs qui ont permis de faire ce don, pour leur générosité. David JOANNOT, co-président de **ÇA TROTTE A LA MOTTE**, après sa 1^{ère} place à Yffiniac au championnat de Bretagne par équipe avec l'AS 22 et sa 2^{ème} place à l'inter-région à Lisieux, participera dimanche 10 mars au championnat de France de cross à VITTEL.

2 dates à retenir

Samedi 29 juin : course nature avec 2 circuits : 6 km (accessible à tous) et 14 km

Dimanche 30 juin : randonnée pédestre (2 distances 9 ou 14 km)

Les 2 jours mobilisation pour **AUTISME OUEST 22**.



SPORTS

ASM FOOTBALL : **Matches du 17 mars** : L'équipe A reçoit Loudéac OSC à 15 h 30, délégué : Moisan L. ; L'équipe B Loudéac St Bugean à 13 h 30, délégué : Radenac L. L'équipe C (Entente Trévé-La Motte) se déplace à Illifaut à 15 h 30, délégué Beurel C.

ACM HANDBALL : **Matches du samedi 9 mars**

Séniors garçons 1 vont à Ploufragan Hb à 21 h. Séniors garçons 2 reçoivent War Raok Kloar à 18 h 30. Séniors filles 1 reçoivent Als Plouagat à 19 h. Séniors filles 2 vont à Hb Pélémois à 21 h. -18 ans filles 2 vont à Guidel/Queven 2 (Guidel) à 17 h. -15 ans filles 2 vont à Goelo HBC 2 (Plouaret) à 16 h. -13 ans garçons reçoivent Guingamp Hb1 à 16 h 30. -11 ans filles et -11 ans garçons n'ont pas de match.

ENFANCE

ESPACE PARENTS / ENFANTS : À la ludothèque « Au Fil du Jeu » à Loudéac (4/6 bd de la Gare) **les lundis 11 et 25 mars**. Jeux libres, échanges, pour les enfants de 0 à 3 ans **de 10 h à 11 h 30** (arrivée et départ libres). Gratuit, sans inscription. ☎ 02.96.66.60.50.

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS : **Espaces jeux** : « Les espaces jeux sont des temps d'animation à destination des enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte (leurs assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, parents ou grands-parents). Ils sont en accès libre pour les familles et sur inscription pour les professionnels. Les heures d'arrivées et de départs sont libres afin de respecter les différents rythmes des enfants accueillis.

Vendredi 15 mars de 10 h à 11 h 30 au refuge des P'tits Loups

INFORMATIONS DIVERSES

APPEL À PROJETS JEUNES : Comme chaque année, la MSA organise le concours «**Mieux vivre en milieu rural**» visant à soutenir les projets collectifs des jeunes de 13 à 22 ans.

L'objectif de ce concours est d'encourager la réalisation de projets par des jeunes résidant en milieu rural afin qu'ils contribuent à l'animation de leur commune ou canton. Les actions devront se dérouler sur le département et leur contenu devra viser :

- à créer des espaces de vie, des lieux d'échanges et de rencontres au sein de la commune ou du canton ;
- à faciliter la vie en milieu rural des jeunes.

L'appel à projets jeunes MSA soutient les jeunes souhaitant mener des actions et recherchant un financement pour leurs projets. Un projet primé au niveau départemental reçoit une bourse pouvant aller jusqu'à 2000 € et cette sélection ouvre la porte au concours national, où, si le projet est de nouveau primé, une deuxième subvention est attribuée.

Le règlement du concours et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site de la MSA d'Armorique : www.msa-armorique.fr dans la rubrique : Votre MSA/Événements/La MSA et les jeunes.

L'OUTIL EN MAIN DE PLÉMET : Echanger & transmettre

L'outil en main s'adresse aux enfants de 9 à 14 ans qui désirent s'initier aux métiers manuels et du patrimoine.

Les ateliers fonctionnent **le mercredi de 14 h à 16 h** et sont animés par des gens de métier retraités et bénévoles qui leurs transmettent leur savoir dans un cadre réel d'ateliers. Les enfants participent à plusieurs ateliers au cours de l'année.

Nos ateliers : Peinture bâtiment – Relooking de meubles – Électricité – Électromécanique – Menuiserie – Sculpture – Métallerie d'art – Ferronnerie – Maraîchage – Horticulture – Mécanique – Couture – Tricot – Cuisine – Pâtisserie Art de la table et service à table – Art floral – Coiffure.

L'association est un lieu de rassemblement où l'on échange entre les jeunes et les anciens. Les enfants ont la possibilité de découvrir leurs talents, leur dextérité manuelle, d'éveiller leur regard et de les sensibiliser à leur environnement, d'acquérir la notion du temps nécessaire à la réalisation d'une œuvre, d'équilibrer des études purement scolaires par une activité créatrice manuelle, de choisir une orientation scolaire mieux adaptée à leur goût et à leur personnalité.

Les inscriptions se font sur place au 8 rue du 6 août à PLÉMET. Pour tous renseignements complémentaires : 06.86.99.04.24 ou 06.49.81.49.22.



MENÉ LA TRANSITION : Dans le cadre de Mené La Transition, cycle de conférences sur la transition sous toutes ses formes (agriculture, énergie, économie, mobilité), la Commune Le Mené a le plaisir de vous inviter à la conférence de

Jean Jouzel, climatologue et glaciologue

« **Demain, un monde avec 2° de plus, à quoi faut-il s'attendre ?** »

Vendredi 29 mars à 20 h 30 au Centre Culturel Mosaïque (Collinée - Le Mené) – Entrée libre et gratuite.

Depuis le début de la révolution industrielle, notre mode de vie s'est transformé : voiture pour tous, viande à chaque repas, utilisation de produits jetables fabriqués à l'autre bout du monde. Cette course au progrès s'est accompagnée de la consommation importante d'énergies fossiles, et du rejet de grandes quantités de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique.

A quoi ressemblera le quotidien d'un breton dans un monde avec « 2 degrés de plus » ?

Climat plus chaud et sécheresse plus fréquente, moins de prairies pour élever les animaux en plein air, récoltes précoces, sont les signes les plus visibles. Mais il ne faudra pas oublier les impacts du réchauffement à l'échelle mondiale, comme la remontée d'espèces invasives et l'accentuation des phénomènes migratoires.

Reconnu mondialement pour ses analyses des glaces de l'Antarctique permettant de connaître le climat passé, Jean Jouzel est connu pour son rôle de lanceur d'alerte sur le réchauffement climatique, notamment au sein du GIEC dont il est expert, et avec lequel il obtient le prix Nobel de la paix en 2007.



LA JOIE DE VIVRE DE SUZANNE

Vendredi 15 mars

20h



Salle Athéna La Motte

Entrée libre

« Journée de la trisomie 21 »

Mairie de La Motte

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Février 2019

Présents : Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL – Philippe BIDAN – Martine VALLEE – Stéphane FOUCAULT – Gwenaëlle MOY – Michel HAMON – Benoît JAN – Hervé LE DOUCEN – Réjane COEURET - Lynda LE PORS – Armand BIDAN – André LE TINNIER – Stéphanie LE BARS.

Absente excusée : Patricia CHOUPEAUX pouvoir à Stéphanie LE BARS

Secrétaire de séance : Benoît JAN

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 :

Le Conseil Municipal désigne Gwenaëlle MOY en qualité de président de séance pour le vote des comptes administratifs.

COMMUNE

► **Fonctionnement** : Dépenses 1 324 472.97 € Recettes 1 826 540.77 €
Soit un excédent de financement pour l'exercice et un excédent de financement cumulé au 31.12.2018 de 502 067.80 €

► **Investissement** : Dépenses 390 903.87 € Recettes 744 767.86 €
Soit un excédent d'exercice de 353 863.99 €.
Rappel : solde de l'exercice 2017 négatif pour 127 259.52 €. Soit un excédent cumulé au 31.12.2018 de 226 604.47 €

► **Restes à réaliser** : Dépenses 611 495.14 € Recettes 144 843.17 €
Soit un besoin de financement sur les restes à réaliser de 466 651.97 € et un **besoin global de financement de 240 047.50 €**.
Ce compte administratif est approuvé par 10 voix pour et 4 abstentions.

ASSAINISSEMENT

► **Fonctionnement** : Dépenses 44 157.74 € Recettes 86 543.92 €
Soit un excédent pour l'exercice de 42 386.18 €
Rappel : En 2017, déficit cumulé de 3 483.11 €. Soit un excédent cumulé au 31.12.2018 de 38 903.07 €

► **Investissement** : Dépenses 1 051 380.90 € Recettes 1 072 042.62 €
Soit un excédent pour l'exercice de 20 661.72 €
Rappel : en 2017, déficit cumulé 115 686.61 €. Soit un déficit cumulé au 31.12.2018 : 95 024.89 €

► **Restes à réaliser en dépenses** : 91 163.69 € **Restes à réaliser en recettes** : 120 073.95 €
Soit un excédent de financement pour les restes à réaliser de 28 910.26 €
Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité.

LOTISSEMENT Le Clos du Bois

► **Fonctionnement** : Dépenses 44 759.41 € Recettes 71 612.69 € Soit un excédent pour l'exercice de 26 853.28 €
Rappel : en 2017 excédent cumulé de 33 560.65 €. Soit un excédent cumulé au 31.12.2018 de 60 413.93 €

► **Investissement** : Dépenses 21 417.69 € Recettes 44 759.07 € Soit un excédent pour l'exercice de 23 341.38 €
Rappel : en 2017 déficit cumulé de 15 801.92 €. Soit un excédent cumulé au 31.12.2018 de 7 539.46 €
Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité.

LOTISSEMENTS COMMUNAUX

► **Fonctionnement** : Dépenses 131 582.23 € Recettes 144 864.72 € Soit un excédent pour l'exercice de 13 282.49 €
Rappel : en 2017 excédent cumulé de 134 094.33 €. Soit un excédent cumulé au 31.12.2018 de 147 376.82 €

► **Investissement** : Dépenses 118 989.70 € Recettes 131 581.83 € Soit un excédent pour l'exercice de 12 592.13 €
Rappel : en 2017 déficit cumulé de 119 431.83 €. Soit un déficit cumulé au 31.12.2018 de 106 839.70 €
Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité.

CAISSE DES ECOLES

► **Fonctionnement** : Dépenses 2 778.87 € Recettes 2 300.00 € Soit un déficit pour l'exercice de 478.87 €
Rappel : en 2017 excédent cumulé de 1 453.30 €. Soit un excédent cumulé au 31.12.2018 de 974.43 €
Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS 2019

Le Conseil Municipal, vote les subventions suivantes :

Fournitures (par enfant scolarisé) : 37.50 €

Ecole Notre Dame de Lourdes (77 enfants) 2 887.50 €

Classe de Découverte (par enfant scolarisé) : 16.00 €

Ecole Publique (178 enfants) : 2 848.00 €

Ecole Notre Dame de Lourdes (77 enfants) 1 232.00 €

Piscine (par enfant du primaire) : 12.00 €

Ecole publique (89 enfants) 1 068.00 €

Ecole Notre Dame de Lourdes (36 enfants) 432.00 €

CCAS 5 100.00 €

Motte Le Son : 1 000.00 €

ASM FOOT 2 450.00 €

ACM : 3 105.00 €

ACM dépenses exceptionnelles 297.00 €

Ça Trotte A La Motte : 400.00 €

Tennis Intercommunal du Lié 100.00 €

Triangle d'Uzel : 655.00 €

Ya pas d'âge pour s'divertir : 300.00 €

Comice Agricole (0.22 € / hbt) 2166 hbts 476.52 €

Conseil Départemental Fonds d'aide aux jeunes 200.00 €

FSL 400.00 €

Sapeurs-Pompiers Plouguenast : 120.00 €

Les Restos du Coeur : 100.00 €

Ligue contre le Cancer : 200.00 €

Association « La Butte Rouge » : 31.00 €

Amicale Laique (activité motricité) : 378.00 €

Protection civile : 50.00 €

CONTRAT D'ASSOCIATION ECOLE NOTRE DAME DE LOURDES : participation communale 2019

Le Conseil Municipal décide de verser pour 2019 une participation de 38 669.40 € pour 66 enfants domiciliés dans la commune.

PARTICIPATION FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal décide de fixer la subvention « fournitures scolaires » à : 37.50 € par élève scolarisé au 10 janvier 2019 soit 178 élèves ; le montant maximum des dépenses prises en charge par la Commune sera de 6 675.00 €.

PERSONNEL : Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial - base 20 h

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet (20 H semaine) à compter du 27 février 2019.

ALSH D'ETE

Le Conseil Municipal décide de porter à 18 le nombre d'inscriptions pour le mini camp.

VENTE DU PRESBYTERE

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente à 75 000 € (net vendeur).

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TERRAIN MULTISPORTS

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise BERTHO TP pour un montant de 3 103.80 € TTC.

RESEAU INCENDIE

Afin d'améliorer le réseau de défense incendie, le Conseil Municipal valide la mise en place d'un poteau incendie au lieu-dit « Le Bout Es Loup » et retient la proposition de l'entreprise SEEG pour un montant de 2 220.00 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

Le vendredi 15 mars à 20h00 dans le cadre de la journée de la trisomie, avec la participation de Suzanne HELLARD, une soirée intitulée « La joie de vivre de Suzanne » sera organisée à la Salle Athéna. L'entrée sera libre.